

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	82 (1994)
Heft:	10
Artikel:	Sur le marché du travail, imposer l'égalité
Autor:	Fromont, Michel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-287021

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sur le marché du travail, imposer l'égalité

Des spécialistes du monde entier ont analysé les facteurs d'inégalité entre femmes et hommes sur le marché du travail.

Leurs conclusions serviront de base à la contribution de l'OIT à la Conférence de Pékin.

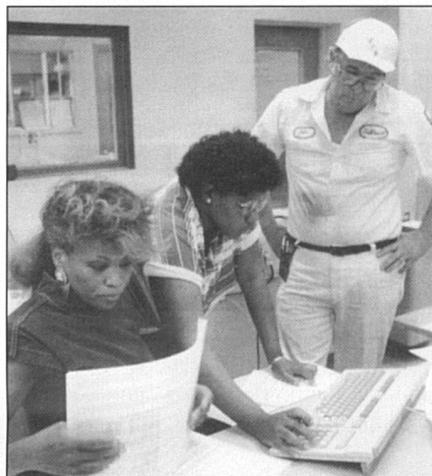
Il est indispensable que les patrons ouvrent les yeux sur les atouts des femmes dans l'économie. Mais cette prise de conscience prend du temps. Les problèmes de coûts et l'évolution des mentalités ont été au cœur des débats du Forum sur l'égalité des femmes dans le monde du travail organisé cet été au siège du BIT (Bureau international du travail). Quelque 80 participant-e-s ont passé en revue les tendances actuelles du marché du travail et les divers facteurs qui peuvent influencer l'emploi des femmes: mondialisation de l'économie, ajustement structurel, évolution technologique, migrations internationales... Dans l'ensemble du monde, 41% des femmes âgées de plus de 15 ans sont actives. Dans les pays en voie de développement, leur taux d'activité n'est que de 31% en moyenne, mais ce chiffre ne tient pas compte de leur participation au secteur informel et à l'agriculture. Ainsi, en Inde, l'adoption d'un sens plus large de «l'activité économique» a fait remonter le taux de 13 à 88%.

Les formes atypiques du travail des femmes et le temps partiel se développent considérablement. Les occupations féminines sont concentrées dans des branches relativement restreintes, les moins bien rémunérées et les moins prestigieuses. Les hauts échelons leur restent fermés. Les salaires accusent des différences avec ceux des hommes de 50 à 80%. Un nombre accru de femmes créent leur propre entreprise.

L'examen des causes de ces disparités relève essentiellement de deux facteurs: problèmes financiers et mentalités.

Les considérations financières sont inséparables de la problématique de l'emploi des femmes, que ce soit pour justifier sa nécessité, que ce soit au contraire pour le décourager, que ce soit encore pour expliquer l'absence ou l'insuffisance de la formation des femmes qui se présentent sur le marché du travail. Quelques exemples:

- Dans les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est, les entreprises, poussées par la recherche du profit, ne veulent pas conserver les services de soutien social qui naguère appuyaient la participation des femmes à la population active. Elles les obligent à quitter le marché du travail à mesure que le coût de l'entretien des enfants augmente.



Nombreuses sont les femmes qui occupent un emploi, mais les inégalités subsistent.

(Photo Jacques Maillard, BIT)

- Dans les économies de marché développées, d'importantes compressions de personnel sont intervenues, sous la pression de la concurrence des pays à bas salaires, dans des branches à forte densité de main-d'œuvre féminine, comme le vêtement, le textile, la chaussure.
- Dans les pays en développement, notamment en Afrique et en Amérique latine, l'aggravation de la pauvreté et l'augmentation du nombre de familles monoparentales obligent les femmes à se tourner vers des activités génératrices de revenu, mais le manque de formation et les difficultés d'accès au crédit sont un lourd handicap.

Préjugés et stéréotypes

Les exemples sont tout aussi nombreux de la persistance de traditions et de stéréotypes qui entravent la marche des femmes vers l'égalité de chances dans le monde du travail:

- Dans les pays qui ont institué un congé parental pour l'un ou pour l'autre des parents, peu de pères en font usage.
- Dès qu'une profession se féminise, son statut tend à s'abaisser et la rémunération à devenir comparativement moins intéressante. Cette tendance est particulièrement nette dans l'enseignement et dans certaines professions médicales.

– Les mesures d'action positive se généralisent de plus en plus, mais les solutions aux problèmes financiers que pose le travail des femmes passent elles-mêmes par une évolution des mentalités.

Sur un marché du travail hautement compétitif, les occasions qui s'offrent aux femmes sont conditionnées par le coût comparatif de la main-d'œuvre féminine, tel qu'il apparaît aux yeux de l'employeur. En vertu de la législation en vigueur dans la majorité des pays, les obligations liées à la protection de la maternité et aux responsabilités familiales tendent à augmenter les coûts directs de la main-d'œuvre féminine; généralement les employeurs «compensent» l'écart en abaissant les salaires des femmes ou en limitant l'embauche aux femmes sans enfants – allant même parfois, dans certains pays, jusqu'à exiger des certificats de stérilité.

Pour éviter de telles dérives, les efforts doivent porter sur deux fronts: évaluer le rapport coût-bénéfice réel de la main-d'œuvre féminine en incluant notamment le critère de la productivité effective, en vue d'éliminer l'idée, fausse à l'évidence, que la main-d'œuvre féminine est plus chère; faire en sorte, en second lieu, que dans la législation, dans la pratique et surtout dans la mentalité des hommes et des femmes, les fonctions de reproduction et de soins aux personnes soient reconnues comme des fonctions sociales dont le coût doit être assumé par l'ensemble de la société.

Un programme mondial

Tirant les conclusions du forum, Mme Maria Angélica Ducci, conseillère spéciale au BIT pour les questions féminines, a esquissé les grandes lignes d'un programme d'action globale en faveur de l'égalité de chances et de traitement pour les femmes.

Reconnaissant l'universalité du problème et la multiplicité des fronts sur lesquels il convient de lutter, ce programme devrait viser à un changement des relations de pouvoir entre l'homme et la femme. Pour donner un caractère irréversible à ce changement, il devrait s'efforcer de consolider les acquis au fur et à mesure du déroulement du processus.

Il devrait comprendre des mesures touchant, entre autres, la législation et son contrôle, l'accès à l'emploi, à la formation et aux ressources, la conciliation des activités professionnelles et des responsabilités familiales, les groupes de femmes défavorisées, l'amélioration de l'information et de la recherche, la participation aux décisions et la mobilisation de l'opinion.

Les conclusions de ce forum, dont les travaux viennent couronner les activités du projet interdépartemental du BIT sur l'égalité des femmes dans l'emploi, serviront de base à la contribution de l'OIT à la Conférence mondiale sur les femmes, qui doit avoir lieu à Pékin en septembre 1995.

(Source: Michel Fromont, *Travail*, le magazine de l'OIT/9-1994)